Rapport de Master MIAGE

1. *Objectifs du Rapport*

- Mener une réflexion sur le travail accompli et en faire le bilan en terme de
  Analyse de situation
  Mise en œuvre : responsabilité personnelle
  Etudes des résultats

- Démontrer les qualités de futur Miagiste occupant une fonction d'encadrement, en terme de :
  Motivation et implication dans le secteur professionnel
  Aptitude à mettre en évidence et poser les problèmes
  Aptitude à en rendre compte de façon structurée et synthétique
  Autonomie dans le travail professionnel

- Mettre en valeur les acquis professionnels et universitaires

2. *Eléments constitutifs du Rapport*

- Présentation rapide de l'environnement professionnel (entreprise, service, équipe) pour permettre de situer le ou les projets qui seront détaillés

- Synthèse des activités au sein du ou des projets auxquels le stagiaire a participé

3. *Forme*

Le rapport comprendra :

- 20-30 pages en M1 (25-35 pages en M2) hors annexes,
- Une page de couverture sur laquelle figurent : la mention « rapport d'activités », le nom de l'étudiant (impérativement placé en bas de page, à droite), le nom de la formation et le niveau, l'année universitaire, le nom de l'entreprise d'accueil, les noms du tuteur en entreprise et du tuteur enseignant,
- Une table des matières,
- Présentation de l'entreprise/ du service (2 pages maximum),
- Description de la mission confiée à l'étudiant,

- Description du travail réalisé : mettre l'accent sur les aspects analyse & étude des besoins, conception, etc.,
- Conclusion,
- Bilan personnel de l'étudiant (apport du stage, son adéquation avec la formation, etc.),
- Glossaire : explicitation systématique de tous les sigles utilisés et des éventuels concepts propres à la problématique des l'entreprise,
- Bibliographie : toutes les sources doivent être citées (plaquette de l'entreprise, adresse de sites web, références aux documentations de logiciel, etc.).

4. Soutenance

- Le rapport sera soutenu oralement (vous pouvez utiliser un support de type Powerpoint lors de la soutenance).
- L'exposé oral, différent du rapport écrit, doit *mettre en valeur l'essentiel de votre apport,* il sera présenté devant les enseignants de la formation éventuellement non informaticiens et n'ayant pas lu le rapport.
- Il ne doit pas dépasser 10 min., et sera suivi de 15 min. de questions/réponses.

5. Modalités de rendu et d'évaluation

- Dépôt du rapport : le rapport doit être remis au secrétariat de la Miage classique, bureau B208 au PUIO, à une date qui vous sera précisée ultérieurement.
- L'évaluation globale du stage sera constituée de l'évaluation du rapport écrit (en incluant la fiche d'évaluation de l'entreprise) et de celle de la soutenance orale.